

# NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS – BRIEY- VERCORIN

## UN PROJET RÉALISTE, OUVERT SUR APRÈS-DEMAIN

**Le transport public par câble de Chalais à Vercorin fait débat** et c'est heureux pour notre démocratie. Avec ce flyer tous ménages, le Conseil d'administration de Téléphérique Chalais-Vercorin SA veut offrir à la population l'information la plus objective possible.

**L'installation actuelle aura 70 ans en 2021**, un âge conséquent pour un moyen de transport, **et elle doit être remplacée** car, malgré les rénovations et les entretiens, les pièces d'origine deviennent fatiguées. Le téléphérique assure 140'000 passages par an - un record en Valais, dans sa catégorie ! **Notre liaison plaine-montagne est indispensable** : pour la trentaine d'élèves de Chalais se rendant à l'école de Vercorin où l'horaire est continu, pour les Vercorinards descendant en plaine pour leurs études, leur travail ou leurs loisirs ainsi que les touristes, promeneurs, skieurs, etc.

Le nouveau téléphérique permettra d'assurer **une liaison de transport public efficace, écologique et surtout adaptée aux besoins du village touristique de Vercorin**. Son coût, 16 millions de francs, est supportable. Le Canton et la Confédération ont accepté de le financer à hauteur de 85% (le solde étant à charge de la société du Téléphérique) et subventionneront le déficit d'exploitation inhérent à ce type de transport.

Notre projet présente **un tracé légèrement modifié par rapport à l'actuel, ce qui facilitera grandement la mobilité**. Les travaux auraient dû débuter en 2019, mais ils se trouvent retardés par des oppositions. Après avoir été rejetées par le Conseil communal et l'Assemblée primaire de Chalais, au nom de l'intérêt général, ces oppositions devraient être tranchées sous peu par le Conseil d'Etat.

Dans ce contexte, **des initiateurs privés viennent de**

**lancer un projet de télécabine reliant Daval au pied des pistes de ski**. Ce tracé, très différent, rallonge d'une bonne vingtaine de minutes le trajet des écoliers, il est nettement plus cher (28 millions – charges de fonctionnement triplées) et n'est pas du tout financé.

**Une liaison avec les pistes ?** L'idée n'est pas à exclure d'emblée. Le tracé retenu pour le téléphérique permet d'envisager, après-demain, une prolongation. L'utopie peut toutefois s'inviter au débat, dans une vision plus régionale, mais avec un projet partant de Sierre au lieu de Daval, ce qui serait plus judicieux pour répondre aux exigences fédérales en matière de mobilité douce. Mais **ce dossier-là est très loin d'être ficelé**.

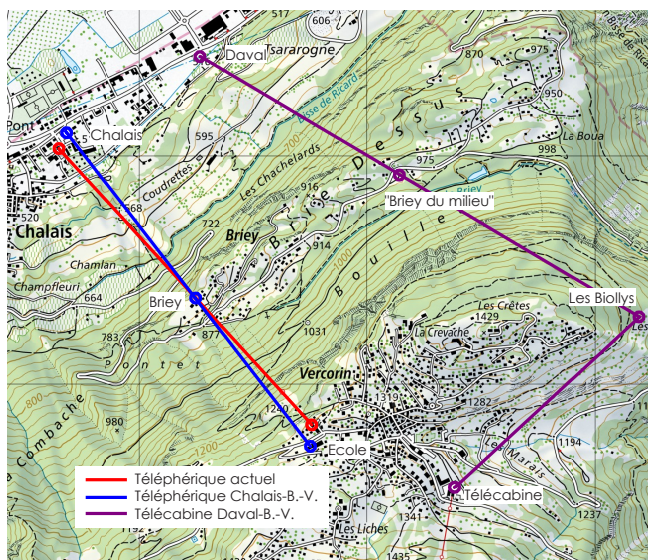
**Mieux vaut donc commencer par le téléphérique du possible**, plutôt que de retarder davantage ce projet à maturité en lui opposant, à court terme déjà, et en l'état, la télécabine de l'impossible.

Alain Perruchoud

Président du CA de Téléphérique Chalais-Vercorin SA



# TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS – BRIEY – VERCORIN VERSUS TÉLÉCABINE DAVAL – BRIEY – VERCORIN



## Téléphérique Chalais-B.-V.

**Gare de Chalais** : légèrement déplacée, en bordure sud de la route cantonale /station de bus également. **Gare intermédiaire de Briey** : reconstruite sur le même site, permettant un arrêt simultané des cabines montante et descendante. Un seul arrêt au lieu de deux, si demande de stop dans les deux sens. **Gare de Vercorin** : légèrement déplacée un peu plus en amont, au sud de la route cantonale pour être en liaison directe avec la cour d'école et un nouvel arrêt de bus.

## Télécabine Daval-B.-V.

**Gare de plaine** : décentrée à Daval (en zone agricole), proche de la sortie de l'A9 et sur l'axe des transports publics, mais très distante du village de Chalais. **Gare intermédiaire de Briey** : déplacée à «Briey du milieu».

**Gare de changement de direction dans les prairies sèches des Marais (Les Biolllys à Vercorin)**, pour négocier le virage à 90 degrés de la ligne (pas d'arrêt possible). **Gare de Vercorin** : reconstruction à proximité de la station de départ de la télécabine du Crêt du Midi, un atout touristique.

### Données générales - en gras, avantage à

|                                     | Téléphérique Chalais-B.-V.                    | Télécabine Daval-B.-V. |
|-------------------------------------|---|------------------------|
| Cabines                             | 2   | 37                     |
| Passagers/cabine                    | 60<br>(15 aujourd'hui)                        | 10                     |
| Débit max. (passagers/h)            | 600<br>(90 aujourd'hui)                       | <b>1200</b>            |
| Durée moyenne du parcours en cabine | <b>4,2 min</b><br>(près de 7 min aujourd'hui) | 15 min                 |
| Attente cabine (temps moyen)        | 3 à 7,5 min                                   | <b>0,5 à 0,8 min</b>   |
| Durée totale (attente + parcours)   | <b>7,2 à 11,7 min</b>                         | 15,5 à 15,8 min        |
| Coût construction                   | <b>16 Mio CHF</b>                             | 28 Mio CHF             |
| Coût annuel exploitation            | <b>0.55 Mio CHF</b>                           | 1,2 Mio CHF            |
| Coût navette scolaire Ch. + V.      | <b>0</b>                                      | 0,33 Mio CHF           |
| Coût navette touristique            | 0,1 Mio CHF                                   | 0,1 Mio CHF            |
| Durée de vie de l'installation      | <b>40 ans</b>                                 | 25 ans                 |

**Durée du parcours.** Avec la télécabine, on attend moins, et avec le téléphérique, on passe moins de temps dans les airs. Mais au final avantage au téléphérique.

**Débit en phase avec la demande.** La fréquentation journalière du téléphérique est en hausse régulière, et lors de certains moments de pointe ou de pics saisonniers, des files conséquentes se forment, au risque de rater les correspondances de bus. Les deux variantes permettent d'augmenter considérablement le débit et de diminuer les attentes, particulièrement réduites avec la variante Daval.

**Confort accru.** Le téléphérique pourra transporter 60 passagers/cabine (4 fois plus qu'actuellement) ainsi que les vélos, parapentes, bagages et autre matériel.

**Coûts, durabilité, consommation d'énergie.** Le projet de Daval ayant peu de chance d'être subventionné, ni la Commune ni la société du Téléphérique n'auront les moyens de le financer. Le financement du téléphérique est, lui, assuré, et il est en outre bien moins cher et plus économe en personnel et en énergie, ce qui limite la facture et l'impact CO2 sur la destination. De plus, il a quinze années de durée de vie supplémentaire (40 ans contre 25 pour la télécabine).





### Impact sur l'environnement et le voisinage - en gras, avantage à

Téléphérique Chalais-B.-V.      Télécabine Daval-B.-V.

|                                   | Téléphérique Chalais-B.-V. | Télécabine Daval-B.-V. |
|-----------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Longueur oblique                  | <b>1900 m</b>              | 3300 m                 |
| Pylônes                           | <b>3</b>                   | 23                     |
| Surface survolée                  | <b>38'000 m2</b>           | 59'400 m2              |
| Défrichements/servitudes          | <b>1600 m2</b>             | 14'000 m2              |
| Tiers touchés (total parcelles)   | <b>70</b>                  | 100                    |
| Tiers touchés (parcelles à bâtir) | 25                         | <b>5</b>               |
| Habitat existant touché (vue)     | <b>10</b>                  | 25                     |

**Projet de téléphérique : des contentieux réglables.** La plupart des contentieux avec des privés, occasionnés par le déplacement du tracé, ont été réglés. Restent en suspens deux groupes d'opposants (à Chalais, opposition de deux propriétaires à l'expropriation partielle d'une aire de dépôt ainsi qu'au passage de la ligne sur une habitation / à Vercorin, opposition de trois propriétaires pour atteinte à la vue). Si on fait la pesée des intérêts, au vu de l'importance des enjeux pour l'ensemble de la communauté de Chalais, Vercorin et Briey, ces nuisances peuvent être considérées comme supportables, moyennant bien sûr des indemnités.

**Risque de nombreuses oppositions au projet de télécabine.**

en gras, avantage à

Téléphérique Chalais-B.-V.

Télécabine Daval-B.-V.

Temps de trajet entre la gare de Vercorin et l'école et salle polyvalente de Vercorin (SPV)

**0 min**

7,5 min avec navette /  
15 min sans\* (à pied)

### Pour les écoliers

**Net avantage au téléphérique :** le temps de trajet plaine-école de Vercorin se réduit à la course en cabine, soit entre 4,2 et 11,7 minutes, selon l'attente.

Avec la variante Daval en revanche, compter pour les écoliers et autres usagers venant de la plaine une bonne vingtaine de minutes de trajet (avec navette), voire plus de trente minutes (à pied), entre l'école et la gare de Vercorin. Sont également pénalisés par la variante Daval les sociétés et les usagers de la salle polyvalente de Vercorin (SPV), de l'Espace Bozon à Chalais, les parapentistes (site d'atterrissage éloigné de Daval), etc.

### Pour les touristes

**Avantage à la variante Daval** qui évite de transiter à travers le village de Vercorin et conduit directement dans le secteur du pied des pistes. Les temps, eux, sont plus ou moins semblables : 15 minutes de trajet en télécabine entre Daval et Vercorin / 11,7 à près de 20 minutes avec le téléphérique (trajet en cabine + navette touristique à Vercorin).

► **IMPORTANT !** Etant donné l'emplacement décentré de la gare aval de la télécabine, à Daval, les temps de trajet concernant cette variante doivent tous être rallongés en principe (prévoir transport et navettes entre Chalais et Daval).



# LE TÉLÉPHÉRIQUE, PROJET INDISPENSABLE ENTRE LA PLAINE ET VERCORIN

## A Chalais

Le téléphérique sera demain le seul transport public entre la plaine et Vercorin, car l'Office fédéral des transports prévoit la suppression de la ligne postale Chalais-Vercorin, au plus tard lors de la mise en service de la nouvelle installation. L'emplacement, en bordure de la route cantonale, et l'accessibilité de la gare sont donc particulièrement importants. Cette dernière servira aussi de gare routière et deviendra **une véritable plateforme de correspondance** avec l'arrêt prévu des bus de la liaison Sierre-Grône - Chalais-Sion. Très bien relié aux transports publics, ce secteur pourra ainsi développer sa nouvelle vocation territoriale conformément à la LAT (création d'un quartier d'habitation et de petits commerces en lieu et place des actuelles activités industrielles et artisanales). En outre, **les cabines prendront rapidement de la hauteur pour perturber le moins possible les maisons** existantes et futures.

## A Briey

Le maintien de l'arrêt intermédiaire de Briey est **nécessaire**, malgré la faible fréquentation actuelle. Car ce hameau ne sera bientôt plus desservi que par le seul

téléphérique. D'autre part, le tourisme estival tend à se développer entre le plateau de Briey et Vercorin. **La nouvelle gare-pylône s'intègre de manière optimale dans l'environnement** et permet un survol plus en hauteur de la zone habitable, dont l'attractivité sera renforcée. Un petit parking est prévu et des solutions seront recherchées pour améliorer la mobilité (chemin piétonnier entre la gare et Briey-Est et transport public entre Briey-Est et Briey-Ouest).

## A Vercorin

**L'accès à la nouvelle gare, située au niveau de la cour d'école, sera grandement facilité.** Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite n'auront plus à emprunter de rampe pour accéder au téléphérique. **Les enfants n'auront plus à traverser la route cantonale** pour gagner leur salle de classe. Le transfert entre le téléphérique et les bus navettes sera aussi grandement facilité par la création d'un nouvel arrêt de bus à proximité de la gare. Cette dernière sera **reliée directement au parking couvert, notamment par un ascenseur.**

